

# RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

## CLASSES DE SECONDE

Chers Parents,

A l'heure du départ en vacances, nous vous adressons cette circulaire pour vous préciser dès aujourd'hui les rendez-vous de la rentrée.

**Merci de prendre le temps de LIRE attentivement et complètement ce courrier !**

### ❖ Distribution des uniformes

Pour les parents des nouveaux élèves et pour ceux des anciens collégiens de Lacordaire qui n'ont pas de blouson d'uniforme ou qui veulent échanger pantalon et/ou chemise, merci de noter que la distribution des uniformes, pour les 2<sup>ndes</sup>, aura lieu les lundi 29 et mardi 30 août, de 8h00 à 17h00. Soit vous-même, soit votre enfant, devrez venir retirer l'uniforme au sein de l'établissement.

### ❖ Journée de rentrée pour les élèves

**VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022**  
**à 13h30**

Après un accueil général, les élèves se rendront dans leur classe :

- les listes (avec le choix des langues, options,...) et les renseignements administratifs seront contrôlés
- les élèves prendront connaissance de leur emploi du temps.
- les élèves recevront :
  - leurs manuels scolaires.
  - une circulaire de rentrée de la vie scolaire
  - leur carte de cantine
  - la carte d'externe
  - deux certificats de scolarité/ Merci d'en faire des photocopies. Il n'en sera plus donné en cours d'année.
  - un carnet de correspondance
  - le formulaire destiné à l'inscription aux études du soir sera envoyé sur Ecole directe. Les études du soir débiteront lundi 5 septembre.
  - Leur code personnel d'Ecoledirecte et auront une formation, ce jour-là, sur l'utilisation de cet outil. **Les élèves ne doivent pas utiliser le code EcoleDirecte de leurs parents.**
- les photos individuelles se feront le jour-même dans l'après-midi. Ces photos d'identité prises par un photographe seront en vente dans le courant de la semaine suivante.
- Sortie après le temps d'accueil, au plus tard à 17h00

**En prévision du pèlerinage à Sorèze et Toulouse, les élèves devront apporter ce jour de rentrée (à remettre au Professeur Principal) la fiche sanitaire ci-jointe (ne pas ajouter la photocopie des vaccins mais remplir la fiche).**

A noter, qu'en lycée, il n'y a pas de liste de fournitures. Les élèves choisissent leur matériel. Certains professeurs pourront demander des fournitures particulières à la rentrée.

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint la liste des livres à lire durant les vacances d'été. Une interrogation écrite, en français, sera faite lors de la première semaine de la rentrée

Si au collège, votre enfant a eu un P.A.I. ou un P.A.P., merci de le signaler le jour de la rentrée au Professeur Principal

**Début des cours : Il y aura cours le samedi 3 septembre selon l'emploi du temps donné le jour de la rentrée**

### ❖ **Rentrée des élèves Internes, garçons et filles**

#### **JEUDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2022**

- Pour les nouveaux internes : réunion d'information à 16h30. Présence d'au moins l'un des responsables légaux.
- Pour les anciens internes : rentrée et installation sans réunion à 17h30
- A 18h30, un « pot de convivialité » réunira parents (anciens et nouveaux), internes (garçons et filles) et l'équipe éducative. Merci pour votre présence.

#### **VENDREDI 2 SEPTEMBRE**

- Matin : sortie pour les internes filles et garçons de 2<sup>nde</sup> (des informations sur cette sortie seront données au moment de la réunion de rentrée des internes)
- Après-midi : rentrée avec tous les autres élèves de 2<sup>nde</sup> à 13h30, accueil par les professeurs principaux.

**NOUVEAUX INTERNES** : les documents relatifs à la rentrée de vos enfants à l'internat vous seront envoyés (**mail**) par les responsables d'internat au plus tard **la première quinzaine de juillet**.

**DÉJÀ INTERNES** : les documents relatifs à la rentrée de vos enfants à l'internat vous seront envoyés (**mail**) par les responsables d'internat au plus tard **la première quinzaine de juillet**.

### ❖ **Bénédition de rentrée**

**LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022**

**8h15**

Bénédition de rentrée pour l'ensemble des élèves, des personnels et des enseignants, dans la cour d'honneur. Les élèves devront être en uniforme (polo)

## ❖ RENTREE DES FAMILLES et réunions de rentrée pour TOUS les Parents

La **rentrée des familles** aura lieu le **samedi 10 septembre** : elle vous permettra de rencontrer les professeurs de la classe de votre enfant. La réunion commencera à 8h00, au gymnase. Il faut prévoir une fin vers 13h00.

Lors de cette réunion de « Rentrée des familles », des informations importantes vous seront données :

- les orientations et les objectifs de l'année pour l'établissement
- le calendrier de l'année
- les informations spécifiques aux classes de 2<sup>nde</sup>
- l'organisation de la vie scolaire (absences, retards, dispenses,...)

Il est donc nécessaire qu'au moins l'un des parents soit présent à cette réunion ; nous vous remercions de faire le nécessaire pour vous rendre disponibles. **Cette réunion ne concerne que les parents.** Les élèves de 2<sup>nde</sup> n'auront donc pas cours ce matin-là. Les internes pourront quitter l'établissement vendredi 9 septembre à l'issue des cours et options.

- ❖ Les Pèlerinages : Le projet d'établissement auquel vous avez adhéré en inscrivant votre enfant à Lacordaire prévoit pour les 2<sup>ndes</sup> : un pèlerinage à **Toulouse-Sorèze**. Ce séjour aura lieu du mercredi 14 au vendredi 16 septembre 2022. Tous les élèves de 2<sup>nde</sup> doivent y participer. Les élèves auront cours le samedi 17 septembre.

## ❖ Des réunions de parents de 2<sup>nde</sup> :

En plus de la rentrée des familles (cf. paragraphe ci-dessus), nous vous remercions de bien vouloir noter quelques dates dès à présent :

- **Samedi 17 septembre** : de 10h30 à 12h00 : accueil-café pour les parents des élèves de 2<sup>nde</sup> organisé par l'APEL (association des parents d'élèves) suivi, d'une réunion d'information et d'explicitation sur le travail d'accompagnement à l'orientation proposé aux élèves de 2<sup>nde</sup> par le cabinet LD Conseil.
- **Mardi 15 novembre**, à partir de 16h45 : réunion des parents des élèves de 2<sup>nde</sup> faisant suite aux premiers constats faits depuis la rentrée des classes.
- **Mardi 10 janvier** : 18h00 : information sur le Cycle Terminal et les Spécialités
- **Vendredi 20 janvier** : à partir de 16h45, réunion parents-professeurs-élèves de 2<sup>nde</sup>

## ❖ L'Assemblée Générale des Parents d'élèves :

L'APEL (Association des Parents d'élèves) vous demande de bien vouloir retenir la date du **samedi 24 septembre, de 8h45 à 10h30**, à la chapelle ; date à laquelle se tiendra son Assemblée Générale pour laquelle vous êtes attendus !

❖ **L'uniforme** : Nous profitons de cette circulaire de rentrée pour vous rappeler que chaque élève doit être en uniforme lors des moments importants de la vie de l'établissement : dominicales, célébrations, pèlerinages, distribution des prix. Cet uniforme doit être impeccable (chemise repassée ou polo - nous précisons à chaque fois – pantalon noir d'uniforme, et non pas un autre... – Les chaussures doivent être entièrement noires (éviter les baskets). Les blousons doivent porter le nom de leur propriétaire. Nous remercions les parents d'être vigilants sur le port de l'uniforme de leur enfant (y compris en lycée !!!). Nous constatons de plus en plus l'usage d'autres pantalons que celui de l'uniforme. Nous vous demandons donc d'obliger vos enfants à porter le pantalon officiel (s'il ne lui va plus, il doit le changer)

❖ **Stationnement** :

Pour les réunions de parents, rentrée des familles, fêtes de l'école, aucun stationnement ne sera possible au sein de l'école.

Nous sommes conscients des difficultés que cela peut engendrer, mais nous ne pourrions pas faire autrement.

De même, le matin, comme le soir, ou le samedi à midi, merci de ne pas stationner devant les entrées de propriété des voisins. Vos enfants peuvent faire l'effort de marcher un peu. En les attendant un peu plus loin dans le quartier, cela permettra de ne pas saturer ce dernier.

En vous souhaitant à tous de bonnes vacances, nous vous prions de croire, chers Parents et chers élèves, en notre sincère dévouement.

**Pierre-Jean COLLOMB**  
Chef d'établissement

**P.S.** : Les lycéens ne sont pas autorisés à garer leurs voitures (avec ou sans permis) dans l'enceinte de l'établissement.